

« PRÉDESTINÉS DANS SON AMOUR... !

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes en Christ ! En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irréprouvés devant lui, nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté, à la louange de la gloire de sa grâce qu'il nous a accordée en son bien-aimé... ! » Eph 1:3-6.

Il est des vérités profondes qui, cependant, échappent à notre entendement limité, parmi celles-ci : la Prédestination. L'Écriture expose cette réalité divine, la développe, mais n'explique pas cette « résolution de Celui qui opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté... ! » Eph 1:11. D'ailleurs, ici-bas, qui peut comprendre déjà les événements qui agissent ou influent sur sa propre vie, et cela bien souvent à son insu ? Or, nous avons connu et reçu le Salut et la Vie éternelle par la foi en Jésus-Christ ; dès lors, tout ce qui nourrit et éclaire notre vie intérieure nous est donné par La Révélation de la Parole de Dieu, par le moyen de l'Esprit-Saint qui, en renouvelant notre esprit, le forme à recevoir la compréhension selon Dieu. Ceci nous garde, d'une part, de chercher à comprendre des vérités scellées qui constituent le Mystère de Dieu, et, d'autre part, de croire, hâtivement et de manière erronée, à des vérités dont nous n'avons pas encore reçu la Lumière. Or, comprendre faussement les choses vraies est aussi dommageable que de croire, comme étant vraies, les choses fausses... !

Toute incompréhension des choses spirituelles vient du fait que l'on applique l'image de nos propres pensées aux Vérités divines. Ainsi, la Prédestination n'échappe pas à l'image humaine que l'on s'en fait ; celle-ci, en effet, est souvent comprise comme étant un décret arbitraire fixant, dès le commencement, la destinée de l'homme. L'apôtre Paul, s'adressant aux Romains, écrit : « Et que dire, si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère formés pour la perdition, et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire envers des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire... ? » Rom 9:22-23. S'il est, en effet, un sujet de joie devant les anges de Dieu, de voir la « Richesse de Sa Gloire » manifestée envers ceux qui ont cru, « Sa grande patience » révèle aussi, non pas la nature arbitraire, mais bien plutôt l'affliction éprouvée par Dieu au sujet du mauvais usage de la liberté, avec ses conséquences, que l'homme a reçue de Lui... !

De même qu'il n'est pas possible de comprendre la Parole de Dieu dans ses détails sans son ensemble, ni son ensemble sans ses détails, de même la Prédestination, considérée en dehors de l'Amour de Dieu, ne peut être que mal comprise. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que la Parole énonce, précisément, que nous avons été prédestinés « dans son amour... selon le bon plaisir de sa volonté... ! » Eph 1:5 ; et « selon le bienveillant dessein que Dieu avait formé en lui-même... ! » Eph 1:9. Ce n'est donc pas là un décret implacable, mais la résolution première qui est celle d'offrir la Grâce, car la Grâce réunit la Justice et la Miséricorde de Dieu. Ainsi, quelle que soit son attitude d'acceptation ou non devant la Grâce, l'homme confirme la résolution de Dieu qui lui accorde soit l'effet de la Miséricorde et de la Justice de la Grâce, soit l'une ou l'autre. En effet, soit l'homme accepte la Miséricorde de Dieu, et alors la Justice de Dieu le justifie, soit il refuse la Miséricorde, et il se place lui-même sous le jugement de Sa Justice... ! Car, en refusant la Miséricorde de Dieu, seule reste Sa Justice qui le condamne, alors qu'en reconnaissant la Justice de Dieu, celle-ci alors le convainc de Sa Miséricorde qui le sauve. Car, scripturairement, la Prédestination se rapporte, non pas à la perdition énoncée en d'autres termes, mais à l'appel à « être Ses enfants d'adoption par Jésus-Christ... ! » Eph 1:5. L'Écriture ne dit-elle pas que « Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut en Jésus-Christ... ? » I Thess 5:9.

Tout être, ici-bas, a un commencement, et, dès le moment où il a commencé d'être, il marche déjà vers sa fin. Bien souvent, la Prédestination nous apparaît comme concernant uniquement le commencement. Or, en sondant la Parole de Dieu, nous découvrons que la Prédestination concerne aussi bien la fin que le commencement de toutes choses. Elle nous apprend, en effet, que nous sommes élus « ... pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui... ! » Eph 1:4, que nous sommes prédestinés « ... afin que nous servions à la louange de sa gloire... ! » Eph 1:12, et cela, afin que Dieu, lorsque « les temps seraient accomplis », nous fasse connaître le mystère de Sa Volonté qui est « ... de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre... ! Eph 1:10. D'où il ressort que la Prédestination ne se réduit pas à un commencement fixé, « figé », puisqu'elle est aussi déterminée par le But de Dieu avec tous les événements qui y conduisent, ainsi que l'écrit l'apôtre Paul aux Romains : « Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein. Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés ; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés... ! » Rom 8:28-30. Ainsi, la perfection du Fils de Dieu, à laquelle nous tendons, est une aspiration spirituelle qui, en même temps, émane et révèle la Prédestination... !

Ainsi « ... ceux que Dieu a connus d'avance, dit l'Écriture, il les a aussi prédestinés... ! » Rom 8:29. Il est frappant de constater que c'est à l'occasion d'un blâme adressé par l'apôtre Paul aux Galates que s'éclaire cette vérité : « Autrefois, leur écrit-il, ne connaissant pas Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont pas de leur nature ; mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres rudiments, auxquels de nouveau vous voulez vous asservir encore... ? » Gal 4:8-9. Ce n'est donc pas parce que nous avons connu Dieu, mais parce qu'Il nous a connus « d'avance » que Dieu nous a prédestinés, à notre tour, à Le connaître. La Pré-connaissance précède la Prédestination... !

En quoi consiste donc cette Pré-connaissance de Dieu ? Elle est, non seulement la connaissance de l'existence de l'homme, mais la connaissance de son essence, c'est-à-dire, de la présence ou non, en lui-même, de son besoin spirituel de Dieu. Ainsi, cette Connaissance divine consiste en ce que la Prédestination s'accomplit à l'« intérieur » de la liberté que Dieu a donnée à l'homme, suivant l'esprit dans lequel il en use, et cela « sans dépendre des œuvres » Rom 9:11, ainsi que l'exprime David, disant ; « Avec celui qui est bon tu te montres bon, avec l'homme droit tu agis selon sa droiture, avec celui qui est pur tu te montres pur, et avec le pervers tu agis selon sa perversité... ! » II Sam 22:26-27. Ces paroles éclairent la manière d'agir de Dieu que nous relate le prophète Jérémie, en nous disant de la part de l'Éternel : « Soudain je parle, sur une nation, sur un royaume, d'arracher, d'abattre et de détruire ; mais si cette nation, sur laquelle j'ai parlé, revient de sa méchanceté, je me repens du mal que j'avais pensé lui faire. Et soudain je parle, sur une nation, sur un royaume, de bâtir et de planter ; mais si cette nation fait ce qui est mal à mes yeux, et n'écoute pas ma voix, Je me repens du bien que j'avais eu l'intention de lui faire... ! » Jér 18:7-10. Dieu, qui seul est immuable, serait-il changeant ? Loin de là ! En changeant Ses Actes, Dieu ne change pas « dans » Sa Pensée... , car, quelles que soient les situations, le Dessein de Dieu exprime la permanence de Sa Miséricorde et de Sa Justice qui, elles, sont éternelles... !

L'Écriture rapporte que Jean-Baptiste, ayant regardé Jésus qui passait, dit : « Voilà l'Agneau de Dieu... ! » Les deux disciples du prophète « ... l'entendirent prononcer ces paroles, et ils suivirent Jésus. Jésus se retourna et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi, (ce qui signifie Maître), où demeures-tu ? Venez, leur dit-il, et voyez. Ils allèrent, et ils virent où il demeurerait... ! » Jean 1:36-39. La liberté des disciples... ? Elle leur permettait de laisser, ou de ne pas laisser Jésus s'éloigner d'eux ! La Grâce de Dieu... ? Leur recherche de Dieu suffit à faire se retourner Jésus vers eux ! La Prédestination... ? La « demeure » de Jésus, c'est-à-dire, Sa Présence, se révéla être... leur demeure !